



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20
Fax : 05 56 66 89 57

ANNEE SCOLAIRE 2019- 2020

PROCES-VERBAL

SEANCE N° 3 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil d'Administration s'est déroulé en visioconférence

Jeudi 7 mai 2020 de 17 h 05 à 18 h 25

Date de convocation : 28 avril 2020

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint , le CA peut délibérer

Président : M Froeschel, Principal

Secrétaires de séance : Mme Zelski et Mme Bellocq

Le Président : Monsieur FROESCHEL



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2019 – 2020
Conseil d'administration n°3 du 7 mai 2020

QUORUM: 15

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
M. FROESCHEL Guillaume	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. GROSSELIN Rudy	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. JOUX Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme DANANIK Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. EROLES Jean-Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme MAUPILE Yvonne			
Mme LARTIGUE Carole	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. COLLIARD Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. BIELHER Jean-Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. DELIGEY David	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme GROZ-DUPUCH Carole	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme O'DRISCOLL Brigitte Mme LORBLANCHET Christine	
M. PASTOUREAU Bruno		Mme PINHEIRO Maria	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme BUSSAC Fabienne	<input checked="" type="checkbox"/>	M. MICHEL Yannick	
M. GREBAUT Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme HIRIGOYENBERRY Sophie	
Mme MATZ Sophie		Mme SEGONZAC Gabrielle	<input checked="" type="checkbox"/>
M. BARET Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	M. TASTET Eric	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme JOURNET Danièle	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme AZEVEDO Fatima	
Mme ZELSKI Sonia	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme POSADA Rose	
Mme BELLOCQ Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme LUIS COSTA REGO Paula	
Mme ROUFFARTE Stéphanie	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme GOMEZ Juliette	
Mme COUSSEL Céline		Mme CARTEAU Karine	
M. JUNJAUD Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme MATHIEU Maeva	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme PRATS SOLER Nelly		Mme PRISCA Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>
M. LACROIX Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>	M. FERRAN Rudy	
M. PERLMUTTER Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme SETZE Valérie	
Mme CARRILLO Elga	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme BRUN Sandrine	
Mlle THION Noémie		Mlle VEDEL Victoire	
M. IMBERT Emilio		M. CHICHIGNOUD Bruno	
M. DELAGE Florian		Mlle DARS Erine	

M. Froeschel ouvre la séance du CA et remercie l'ensemble des membres participants à ce CA en visioconférence.

M. Froeschel remercie M. Bielher et M. Eroles pour leur présence dans ces circonstances de crise sanitaire.

L'ordre du jour du Conseil d'Administration est le suivant :

- (vote) - Ordre du jour
- (vote) - Adoption du procès verbal du CA du 25 novembre 2019

1/ AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES :

- (vote) - DBM pour prélèvements

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT:

- (vote) –Convention de partenariat artistique avec un auteur de BD M. Clément DILOLOT
- (vote) – (info) - Point sur le COVID et la sortie du déconfinement
- (info) - Calendrier de fin d'année

Un voyage sera ajouté à l'ordre du jour initial pour permettre le vote du coût de ce voyage et la participation maximale des familles.

Il n'y aura pas de questions diverses.

(vote) - Ordre du jour

Approuvé à l'unanimité

**RESULTAT DU VOTE :
VOTANTS : 26 POUR : 26**

(vote) - Adoption du procès verbal du CA du 25 Novembre 2019

Approuvé à l'unanimité

**RESULTAT DU VOTE :
VOTANTS : 26 POUR : 26**

I - DBM pour prélèvement :

☞ Sur le service ALO :

- 27 100 € de fournitures et pose de roulettes coulissantes du RDC et changements de cylindre suite aux directives du PPMS intrusion, les fenêtres s'ouvrant mal.
- 2 151.00 € pose de radars supplémentaires par API (prévus en 2019 et réalisés en 2020)
- 12 122.00 € peinture salles de techno et de la façade arrondie côté cour intérieure. Il s'agit de la 2^{ème} tranche après les peintures effectuées en 2019 côté extérieur.

Pour un total : 41 373, 00 €, les réserves mobilisables du service ALO au 31/12/2019 sont de 88 743.33 €

☞ Sur le service SRH :

- 2 538,00€ pour la table de tri des déchets de la cuisine – Entreprise CREAT
- 2 568,00 pour la barrière du SELF permettant de canaliser les élèves
- 1 076,52 € pour la réparation du four de la cantine
- 5 263.39 € pour la peinture de la façade de la cantine

Pour un total de 11 446.00€, les réserves mobilisables du SRH sont de 71 024,68€.

L'état des fenêtres des salles de cours de l'étage est évoqué par un parent d'élève. Les fenêtres qui s'ouvrent difficilement seront réparées en 2021, le prélèvement concerne pour l'instant les roulements des fenêtres du RDC (administration et salles de classe).

La peinture en bas de portes dans la cantine est également très écaillée. M. Froeschel souligne que les travaux ont été programmés par le département mais qu'ils ont été retardés faute de recrutement d'un technicien départemental en charge de notre territoire. Ils devaient être effectués en février 2020, attendus maintenant aux environs de la Toussaint 2020.

Le confinement vient également ralentir l'ensemble des actions du département, renchérit M. le Maire.

Le prélèvement est approuvé à l'unanimité

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 26 POUR : 26 CONTRE

III- Projet de voyage dans le Lot et Garonne « American village »- Fin septembre 2020 :

60 élèves – 5 accompagnateurs

<u>Dépenses :</u>	<u>Recettes</u>
1150.00 € pour le transport en bus	16 020.00€ (267.00 * 60 participants)
17 162, 17 € pour le séjour (avec assurance)	1335.00€ (5 accompagnateurs)
17.83 € pour les frais divers	975.00 € (Mairie de La Teste:15.00€ *60)
TOTAL : 18 330.00€	TOTAL : 18 330.00€

PARTICIPATION MAXIMALE DES FAMILLES : 267.00€

Le Budget et la participation maximale des familles sont approuvés à l'unanimité :

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 26 POUR : 26

II - Crise sanitaire :

M. Froeschel procède à la lecture du courrier transmis par M. le DASEN concernant la réouverture des collèges le 18 mai.

Le DASEN y rappelle l'autonomie de l'EPL en matière décisionnelle et les orientations précisées :

- 1 : sanitaire ;
- 2 : accueil des élèves ;
- 3 : absence des personnels
- 4: responsabilité

M. Froeschel rappelle que la priorité n°1 reste la responsabilité sanitaire.

1- Sanitaire :

Rappel : le port du masque sera obligatoire pour la totalité des personnes dans le collège pour tous les déplacements, le département et la COBAS en distribuent à tous.

M. le Maire précise que des masques adaptés aux enfants sont en cours d'élaboration pour les écoles et collèges.

Des masques manquent dans les foyers où les familles ont plusieurs enfants souligne un représentant des parents qui

souhaite que le département prenne en charge ces masques. Le CCAS de La Teste, ajoute-t-il, prend en charge ceux du collège.

M. le Maire précise que la distribution de 2 masques adultes a été faite en porte à porte et dans les boîtes aux lettres de tous les administrés de la COBAS, de la COBAN et du Val de Leyre et qu'il est possible de contacter la mairie pour récupérer des masques pour les adultes d'une même famille.

M. Froeschel remercie M. le Maire pour cette annonce et précise que le DASEN n'a pas donné de date de distribution des masques « éducation nationale ».

2- Accueil des élèves : **Calendrier rentrée 18 mai 2020 :**

- Les 15 premiers jours :

La rentrée des 6^{ème} et 5^{ème} s'effectuera par groupes de 15 élèves au maximum, seuls les 6^{ème} à l'effectif total de 106 élèves (4 classes à 15 élèves et plus qui seront dédoublées et 3 classes inférieures à 15 élèves) débiteront les 18, 19 et 20 mai.

Un accueil est également prévu pour les enfants d'autres niveaux dont les parents occupent des emplois prioritaires et doivent travailler, encadré par un AED.

M. Froeschel en profite pour remercier les AED du travail fourni auprès des familles pour la relance relative à la reprise des cours.

Les cours se feront par blocs de 2 heures avec une salle attribuée et une place attribuée dans leur salle respective, les professeurs se déplaceront.

Le département fournira des repas froids élaborés par un prestataire extérieur au collège.

La salle de restauration a été aménagée pour passer de 300 à 50 places avec plusieurs passages à la cantine, sur 106 élèves de 6^{ème}, 80 mangeront à la cantine.

La demi pension ne sera pas activée le mercredi.

M. Grosselin, principal adjoint travaille sur les emplois du temps des classes de 6° qui débutent, la continuité pédagogique reste assurée pour les autres niveaux.

Tous les élèves dont les parents ont indiqué que l'enfant ne mangera pas passeront automatiquement externes.

Les autres en forfait, paieront le 3^{ème} trimestre diminué du nombre de jours de non présence. Pour les 6^{ème}, il s'agira de 14 journées de DP.

Pour information, les prélèvements DP ont été interrompus fin avril, les parents à qui l'établissement est redevable seront remboursés fin juin.

L'accueil des enfants avec des situations particulières sera envisagé, pour les élèves en foyer notamment, à condition que le collège soit sollicité.

M. Froeschel souligne que le collège n'a pas vocation à être centre de loisir sans hébergement, d'autant que les gestes barrière sont un frein considérable à l'accueil de tous. Aucune publicité ne sera faite concernant cet accueil, de plus, il note que les services sociaux ont été actifs sur toute la période du confinement pour suivre ces élèves.

- La semaine du 25 au 29 mai :

Arrivée des 5^{ème} : 89 élèves de 5^{ème} seront accueillis dont 66 DP. 1 seule classe dont les effectifs sont supérieurs à 15 élèves.

Lundi 25 et jeudi 28 : 6^{ème}

Mardi 26 et vendredi 29 : 5^{ème}

Mercredi 27 : 4^{ème} et 3^{ème} pour une matinée consacrée à l'orientation avec leurs professeurs principaux respectifs. (75 élèves de 4^{ème} et 91 élèves de 3^{ème})

Les effectifs des élèves présents évolueront probablement peu d'ici le 18 mai. M. Froeschel ajoute que la gestion sanitaire reste la 1^{ère} préoccupation.

A la question d'un parent d'élève de l'intérêt pour les 4° de venir par ½ journée dans la semaine, M. Froeschel propose cette possibilité le mercredi 27 pour permettre à ces classes de ne pas rester isolées, de travailler avec leurs professeurs principaux et principalement de remettre un pied dans l'établissement.

Dès le 1^{er} juin, l'ensemble des collégiens devraient pouvoir intégrer le collège au rythme de lundi et jeudi : 6^{ème} et 4^{ème}, mardi et vendredi 5^{ème} et 3^{ème}. Il n'y aura pas de cours le mercredi.

A ce jour, on applique les consignes du Président de la République, du 1^{er} Ministre et du Ministre de l'éducation nationale. Ce fonctionnement se perpétuera jusqu'à fin juin.

La date de fin des cours reste le 4 juillet.

Les conseils de classe se feront via ZOOM en visioconférence.

Face aux situations diverses des élèves, M. Froeschel rappelle qu'à la suite du Ministre, il n'est pas favorable à la notation des élèves. A ce titre, les évaluations seront centrées sur les appréciations, notamment l'investissement des élèves, lors de l'épisode de continuité pédagogique.

Les bulletins du 3^{ème} trimestre ne comporteront pas de notes.

3- Absence des personnels :

L'ULIS restera fermée, Mme Grelier, coordonnatrice, continuera à travailler en continuité pédagogique.

Les personnels vulnérables sont d'autorité en continuité pédagogique, les autres personnels enseignants viendront travailler en présentiel.

4- Responsabilité : M. Froeschel rappelle que la responsabilité relève de l'Etat.

En matière de responsabilité pénale, seuls les manquements graves et volontaires aux consignes sanitaires peuvent être poursuivis.

Un service « reprographie » sera organisé au profit des enseignants, pour éviter tout regroupement.

En réponse à une question soulevée par un enseignant, M. Froeschel précise qu'un abécédaire, en cours de rédaction, sera soumis aux enseignants pour révision et correction s'il y a lieu, notamment en matière sanitaire dans les salles à usage spécifique.

M. Froeschel rappelle qu'il est important de respecter la distanciation s'il n'est pas possible d'équiper les enfants de masque.

IV/ Conventions et contrats :

- Convention de partenariat avec Clément DILOLOT auteur de BD et la classe de Mme Leymarie durant l'année 2019-2020 pour un montant de 840.00€.

La participation financière de l'établissement est de : 840.00€

Cette convention est approuvée à l'unanimité

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 26

POUR : 26

CONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 25.